

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions de la Commission Permanente de Février 2016 – Canton d'AUBENAS 2

« Madame Sabine BUIS et Monsieur Max CHAZE, Conseillers départementaux, ont le plaisir de communiquer les décisions votées en faveur du canton d'AUBENAS 2 lors de la Commission Permanente du 8 février 2016 :

Plus de 462 000 € pour le canton

423 983 € au profit du collège Saint-François d'Assise au titre des forfaits d'externat pour la part fonctionnement et la part personnel pour l'année 2015-2016,

2 000 € au profit de trois auto-école du canton dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement de 4 jeunes, porteurs d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales,

29 097 € au profit de la Communauté de communes Pays d'Aubenas Vals dans le cadre du dispositif Ardèche durable 2015 pour la création de la voie douce entre Labégude et Ucel,

2 189 € répartis en faveur de 2 structures au titre du soutien aux animations retenues pour l'appel à projets « Visites sensibles saison 2016, 9^{ème} édition »,

1 800 € en faveur de l'association Baby Vinobre de Saint-Etienne de Fontbellon au titre du soutien à l'appel à projet relatif à la charte qualité pour les établissements d'accueil de la petite enfance,

3 500 € en faveur de l'association Aubenas Triathlon dans le cadre des partenariats d'image pour la participation d'un athlète aux championnats nationaux et internationaux de triathlon 2016.

**Groupe de la majorité
départementale
de gauche**
Conseil départemental de l'Ardèche

